Numéro 2-2 Mars 2013

OIBT - CITES

PROGRAMME OIBT–CITES POUR L'APPLICATION DE LA LISTE CITES DES ESPÈCES D'ARBRES TROPICAUX – PHASE II

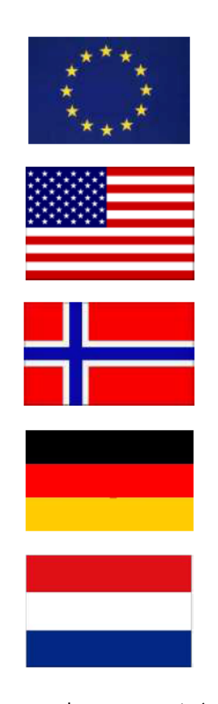
Bulletin d'information





Dans ce numéro:

Donateurs



Donateurs du secteur privé : Abbott Solvay, Indena, EuroMed et Plavuma

À l'heure où nous mettons sous presse, la seconde phase du *Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux* est déjà bien entamée. En effet, dans le sillage du succès que fut la première phase (2007-2011), ce deuxième volet, qui porte sur les plus importantes essences forestières tropicales commercialisées inscrites aux annexes CITES, va ainsi permettre de poursuivre les travaux durant quatre années supplémentaires (2012-2015). Cette seconde phase est aussi en majeure partie financée par une subvention de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne), qui préconise qu'une partie du financement mis à disposition soit consacré à des activités relevant à la fois du Programme OIBT-CITES et du Programme thématique de l'OIBT relatif au commerce et à la transparence du marché (TMT). Ce Bulletin sera publié tous les trimestres en anglais, espagnol et français à l'intention de l'ensemble des acteurs du projet, mais aussi de tous ceux qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. On trouvera dans ce numéro un compte rendu des activités du Programme qui ont été exécutées entre novembre 2012 et février 2013.

Les suggestions et contributions des participants au projet sont essentielles pour garantir autant que possible que les futures éditions de ce Bulletin soient aussi instructives et intéressantes que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

Éditorial

Du 3 au 14 mars 2013 va se tenir à Bangkok (Thaïlande) la 16e Conférence des Parties à la CITES (CoP-16). Pour les Parties à la CITES, il s'agit d'une réunion spéciale. En effet, nous allons célébrer le 40e anniversaire de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction. Signée le 3 mars 1973 après son adoption lors d'une réunion qui a rassemblé des représentants de 80 pays à Washington (États-Unis), la CITES est entrée en vigueur le 1er juillet 1975.

De 18 en 1975, le nombre d'essences forestières inscrit aux annexes de la CITES est passé à plus de 350 aujourd'hui. Au total, ce sont 115 essences de haute valeur qui ont été inscrites au cours des deux dernières années, et d'autres devraient suivre.

Lors de la CoP-16, on examinera 13 propositions d'inscription de taxons comprenant plus de 200 espèces d'arbres destinées à être inscrites à l'Annexe II. Si elles sont adoptées, ces nouvelles inscriptions auront des répercussions majeures sur la charge de travail de la CITES et de l'OIBT. Dès la Phase I du Programme, les demandes à y participer ont constamment excédé les fonds disponibles. Grâce au Programme OIBT-CITES, les Parties à la CITES ont pu constaté que la communauté internationale se mobilisait concrètement, à travers une aide dont certaines d'entre elles ont pu bénéficier, afin que la CITES soit appliquée concernant les essences forestières qui y sont inscrites.

Une inscription à l'Annexe II exige que l'Autorité scientifique concernée prépare un Avis de commerce non préjudiciable (ACNP), et que l'Organe de gestion confirme que les produits à exporter ont été acquis en toute légalité. Durant la Phase I, le Programme OIBT-CITES s'est concentré sur ce premier élément: l'ACNP. Concernant la Phase II, il s'agit d'aider les États des aires de répartition dans leur action visant à mettre en place une chaîne de traçabilité robuste. C'est pourquoi les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES ont collaboré en 2012 afin de préparer un premier rapport sur les technologies de traçabilité du bois. En janvier 2013, cet ouvrage (OIBT Série technique n° 40 «*Traçabilité de la pérennisation*») a été publié dans les trois langues de travail de l'OIBT et de la CITES.

Ce Programme se distingue par le fait qu'il constitue un modèle de coopération efficace entre une instance de mise en œuvre et le Secrétariat d'une Convention. Nous nous tenons prêts à continuer de travailler avec les Parties à la CITES et avec les Membres de l'OIBT qui participent avec un tel enthousiasme au Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux. Nous espérons enfin que les donateurs maintiendront leurs généreuses contributions qui ont déjà fait toute la différence dans la manière dont la CITES est appliquée en vue de renforcer la gestion durable des forêts à travers le monde.

Milena Sosa Schmidt, **Secrétariat de la CITES**

LE PROGRAMME OIBT-CITES

Le *Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES* des espèces d'arbres tropicaux a pour objet de faire en sorte que le commerce international des essences forestières tropicales inscrites aux annexes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du Programme est d'aider les instances nationales de la CITES et le secteur privé à remplir les conditions nécessaires pour gérer et réglementer le commerce des essences forestières inscrites aux annexes CITES; d'apporter un soutien au renforcement des capacités et de mener des études spécifiques lorsque les informations font défaut de manière à élaborer un meilleur cadre global pour le recueil et l'analyse des informations liées à la biologie et à la gestion des essences et au commerce des produits forestiers tropicaux. Les principales essences forestières couvertes jusqu'à présent sont: *Pericopsis elata* (afrormosia ou assamela), *Prunus Africana* (pygeum) et *Diospyros* spp. (ébène) en Centrafrique et à Madagascar; *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles), *Cedrela odorata* et autres *Cedrela* spp. (cèdre) en Amérique latine; ainsi que *Dalbergia* spp. (palissandre) en Afrique et en Amérique latine. En Asie du Sud-Est, il s'agit de *Gonystylus* spp. (ramin), *d'Aquilaria* spp. et de *Gyrinops* spp. (bois d'agar).

Les principaux États des aires de répartition qui produisent et/ou exportent d'importantes quantités des essences susmentionnées sont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, Madagascar et la République du Congo en Afrique; en Asie, ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay et le Pérou.

Les bénéficiaires directs de ce Programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES qui exploitent ces essences au plan commercial et bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue.

FINANCEMENT

La seconde Phase du Programme a reçu des fonds de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, de la Norvège, des Pays-Bas ainsi que du secteur privé. La Commission européenne traite actuellement le préfinancement d'un montant de 1,2 million d'euros. Au cours de la 48e Session du CIBT en novembre 2012, les États-Unis ont accordé une contribution de 180 000 $EU et les Pays-Bas de 70 000 $EU. L'OIBT encouragera d'autres bailleurs de fonds à faire de même, étant donné que les demandes à bénéficier du Programme excèdent maintenant les ressources disponibles.

Accords entre l'OIBT et les institutions des États des aires de répartition

Dans le cadre de la Phase II du Programme OIBT CITES, l'OIBT a approuvé quatre nouvelles activités en Afrique, trois en Asie et une en Amérique latine. Concernant celles qui ont été approuvées dans le cadre de la Phase I, la mise en œuvre se poursuit dans le cadre de la phase en cours pour une activité en Afrique et deux en Amérique latine. En outre, 15 propositions d'activité en Afrique (5), en Asie (4) et en Amérique latine (6), qui ont été soumises à l'OIBT, sont en attente d'approbation en vue de leur financement, les accords de plusieurs d'entre elles étant prêts à être parachevés dès que l'UE aura décaissé le second préfinancement.

Depuis le commencement de la Phase II du Programme OIBT CITES, l'OIBT a signé des accords avec les instances figurant dans l'encadré ci-dessous.

Cameroun
- ANAFOR (Agence nationale d'appui au développement forestier) – 1 Activité

République démocratique du Congo
- ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature) – 1 Activité assortie d'une prorogation

Madagascar
- Ministère de l'environnement et des forêts, Faculté des sciences de l'Université d'Antananarivo – 1 Activité

République du Congo
- CENIAF (Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques) – 1 activité

Indonésie
- Le Gouvernement indonésien et l'Agence de recherche et développement forestiers (FORDA) – 1 activité mise en œuvre par les Centres régionaux de recherche de Sumatra Sud et Kalimantan Sud

Malaisie
- Le Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (NRE) – 2 activités mises en œuvre par la Corporation forestière du Sarawak et la Direction forestière du Sarawak

Brésil
- FUNPEA (Fondation de soutien à la recherche, à la vulgarisation et à l'enseignement en sciences agronomiques) – 1 activité assortie d'une prorogation
- IFT (Institut de la forêt tropicale) J. Grogan – 1 activité assortie d'une prorogation

Pérou
- UNALM (Université nationale La Molina) – 1 activité

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT (http://www.itto.int/cites_programme) des renseignements sur les activités en cours dans chaque pays (pays, fiche d'activité, agence d'exécution et de mise en œuvre). La section qui suit en donne une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux pour toutes les activités mises en œuvre par les pays depuis le commencement de la Phase II du Programme jusqu'en février 2013. Les activités en attente d'un financement seront examinées au premier trimestre de 2013 en vue d'utiliser les ressources du Programme de la manière la plus judicieuse possible.

Les activités en détail

Afrique

Cameroun

Mise en place d'un système de suivi de l'exploitation et de la transformation de l'Assamela et formation d'agents de contrôle à l'emploi des outils et procédures CITES au Cameroun

Cette activité a été démarrée en septembre 2012 en réponse à l'étude menée par l'ANAFOR durant la Phase I du Programme OIBT-CITES au Cameroun intitulée «*Situation de la production, du transport, de la transformation et du commerce de Pericopsis elata au Cameroun*». Cette étude a montré que les principaux problèmes constatés dans la gestion de *P. elata* au Cameroun s'expliquaient par l'absence d'un dispositif de suivi fiable et le manque de formation des agents forestiers qui opèrent dans le commerce et la chaîne de production de l'Assamela depuis les sites de production jusqu'aux points d'exportation. Cette activité est prévue s'achever en août 2013.

À cet égard, on a identifié une série d'études à mener. À l'issue de ses travaux, le spécialiste recruté a soumis son rapport final sur la situation du système de suivi en place. Il contient une analyse critique des outils utilisés pour contrôler l'extraction, la transformation, les transactions internes, le commerce et l'exportation des produits de l'Assamela. Le dispositif actuel pâtit du manque de coordination entre l'Organe de gestion et l'Autorité scientifique CITES, et les sociétés d'exploitation forestière. En effet, les données enregistrées par ces dernières dans le cadre des inventaires systématiques, de l'extraction, de la transformation et des transactions avec leurs partenaires commerciaux ne sont pas automatiquement transmises aux deux instances CITES. L'Autorité scientifique CITES ne contrôle pas toutes les étapes liées à la chaîne de production de bois entre la forêt et les points d'export. Car, dans la mesure où *P. elata* est une essence forestière inscrite à la CITES, les sociétés d'exploitation forestière devraient automatiquement envoyer à l'Autorité scientifique CITES leur rapport annuel qui renferme toutes les données sur la densité, la régénération, le volume extrait, les parcelles permanentes, le taux de croissance, etc. À cet égard, le système de traçabilité associé à l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) sera plus efficace puisqu'il s'agit d'un ordinateur de poche (PDA), et non d'un dispositif basé sur des rapports descriptifs, qui était utilisé jusqu'à présent. Ce nouveau système de traçabilité entrera en service d'ici à mars 2013. Il demeurera toutefois basé sur les inventaires menés par les sociétés d'exploitation forestière proprement dites sans garantie de l'exactitude des données fournies et enregistrées par les exploitants. Des contrôles systématiques sur le terrain par des agents forestiers fiables s'imposeront pour vérifier ces inventaires. Le nouveau système du Plan d'action FLEGT devrait aussi comporter des renseignements d'ordre général sur les essences forestières inscrites à la CITES.

Le rapport sur le système de suivi fournira les informations de base au second consultant/spécialiste qui sera chargé de mettre au point le système de suivi de l'extraction, de la transformation, du commerce et de l'exportation de *P. elata*. Ce deuxième expert vient tout juste de commencer ses travaux et le système de suivi devrait être terminé d'ici à avril 2013.

République démocratique du Congo

Avis de commerce non préjudiciable pour Prunus africana (Hook. f.) Kalman dans le Nord et le Sud Kivu en République démocratique du Congo

Démarrée en mars 2011 dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, cette activité a été prorogée pour s'achever en milieu d'année 2013. Sa mise en œuvre s'est heurtée à plusieurs problèmes, à savoir l'instabilité et l'insécurité des sites de production de *Prunus* en raison de la présence de nombreux groupes rebelles, et la longue distance qui sépare Kinshasa du Siège de l'activité (ICCN) et des sites de production dans le Nord et le Sud Kivu. En conséquence, on estime que 20% seulement des travaux prévus avaient été réalisés en septembre 2012, moment où les activités sur site dans le Nord et le Sud Kivu ont été arrêtées suite à l'instabilité qui menaçait la sécurité du personnel recruté.

Cette activité donnera lieu aux travaux suivants: i) élaboration de plans simples d'aménagement pour Ibathaama et Mwenda dans le Nord et le Sud Kivu; ii) délimitation des premières parcelles annuelles sur chaque site; iii) réalisation d'un inventaire systématique des gaules de *Prunus* exploitables sur les premières parcelles annuelles; iv) mise en place d'un système de traçabilité destiné au suivi des écorces récoltées; et v) poursuite des inventaires d'aménagement sur les sites de production supplémentaires dans le Nord et le Sud Kivu.

À cet égard, l'Équipe de coordination de l'activité a mené une mission d'une semaine dans le Sud Kivu en septembre 2012. Ses objectifs consistaient à recenser les sites de production de *Prunus africana* suffisamment sûrs pour être inventoriés, et à former des techniciens locaux à l'inventaire de *P. africana*. La mission a ainsi pu identifier huit sites de production de *P. africana* dans le Sud Kivu. Ces sites ont été sélectionnés en fonction de leurs conditions de sécurité.

Vers la fin de novembre 2012, le Directeur général de l'ICCN a envoyé une lettre (0828/ICCN/DG/ADG/KV/2012) informant l'OIBT des problèmes d'insécurité constatés dans le Nord et le Sud Kivu. En fait, Goma, la capitale du Nord Kivu, est tombée aux mains des trois principaux groupes de rebelles qui sont les *Forces de libération du Rwanda* (FDLR), le *Maï Maï* et le *M23*. Suite à cette situation, l'Équipe de coordination s'est trouvée dans l'impossibilité d'envoyer du personnel sur le terrain. En conséquence, les travaux sur zone reprendront une fois que les problèmes de sécurité auront été résolus.

Durant la *Réunion internationale sur la gestion durable des forêts au sein de la CITES* organisée en Indonésie avec le concours de l'OIBT et de la CITES à Bali (Indonésie) du 8 au 10 janvier 2013, le Coordonnateur régional, l'OIBT, la CITES et les autorités de la RDC ont examiné et adopté un plan de travail destiné à utiliser les ressources de l'activité dans les zones ne posant aucun problème de sécurité sur les sites initialement ciblés. Ce plan a pour objectif général d'élargir les inventaires au parc national contrôlé par l'Autorité scientifique CITES. Le parc a été identifié comme étant une zone sans danger.

République du Congo

Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application en République démocratique du Congo

Cette activité a été démarrée en octobre 2012 en réponse aux questions qui ont été soulevées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES mené dans l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala dans le nord du Congo (voir le rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au



Premier atelier de formation aux textes et outils de la CITES à Ouesso (Congo Brazzaville) le 7 septembre 2012.
Avec l'aimable autorisation de: Akim Urbain, Canal Ouesso

Congo sur la page Internet du Programme). Mise en œuvre par le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF), elle est prévue s'achever en milieu d'année 2013.

Les 7 et 8 décembre 2012, l'Équipe de coordination de l'activité a organisé un atelier national à Ouesso, la capitale provinciale du Département de la Sangha dans le nord du Congo. Il avait pour objectif de former au Congo les agents forestiers, les agents des associations d'exploitation forestière, les clients et autres groupes à la CITES et à ses textes d'application, ou d'améliorer leurs connaissances en la matière.

Une trentaine de participants a ainsi participé à cet atelier qui était présidé par le dirigeant du Département de la Sangha. Il a indiqué que l'Assamela était en majeure partie présent sur son territoire. Il a remercié l'OIBT, la CITES, l'UE et autres donateurs pour l'aide apportée au Congo depuis 2008 afin de maintenir l'Afrormosia dans l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala et avoir levé, dans le cadre des travaux menés au titre du Programme OIBT-CITES, l'interdiction frappant *P. elata*, ce qui a permis à la RDC de bénéficier du marché international. Il a ajouté qu'il faudrait également mener des efforts en faveur d'autres sociétés d'exploitation forestière et d'essences forestières du nord du Congo, telles Bubinga, Longhi Blanc, Wengé ou Moabi, des espèces qui suscitent toutes des inquiétudes en RDC, et leur accorder une aide de même nature.

Le Coordonnateur régional du Programme OIBT-CITES pour l'Afrique a présenté les principaux travaux qui seront mis en œuvre dans le cadre de la Phase II et a insisté sur l'importance des ateliers de formation à la CITES, s'agissant d'un outil important pour le renforcement des capacités dans la région.

M. Narcisse Mbarga, un spécialiste international, a traité les sujets se rapportant à: i) la signification de la CITES; ii) l'engagement des Parties et leurs contraintes; iii) la signification de chacune des annexes à la CITES; iv) la procédure d'inscription d'une espèce donnée à l'Annexe III; et v) la formulation des rapports d'ACNP en vue d'une inscription à l'Annexe II. Les participants ont dit ressentir le besoin d'être formés à l'identification des produits de l'Afrormosia.

En conclusion de l'Atelier, les participants ont émis les recommandations suivantes:

i) le Gouvernement devrait mettre en place différents Organes de gestion et Autorités scientifiques CITES qui seraient responsables respectivement de la faune, des plantes et des poissons;

ii) inclure les principaux points discutés au cours de l'Atelier dans la législation forestière qui est actuellement en cours de révision;

iii) le Gouvernement ainsi que les donateurs devraient permettre à de jeunes étudiants congolais de pouvoir se former à la CITES dans le cadre d'un programme de mastère scientifique; et

iv) l'OIBT et la CITES devraient élargir les activités du Programme à d'autres Unités forestières d'aménagement et essences forestières considérées comment étant menacées dans le nord du Congo.

Le second atelier de formation est prévu en mars 2013 à Ngombé, une autre ville du nord du Congo.



Collecte de pousses de ramin à Ogan Komering Ilir (OKI) dans le sud de Sumatra (Indonésie)
Avec l'aimable autorisation de: Tajudin E, Komar

Asie

Indonésie

Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin

Démarrée en septembre 2012, cette activité est prévue s'achever en août 2013. Afin d'atteindre son objectif consistant à améliorer le rétablissement des populations de *Gonystylus bancanus* (ramin) et de valoriser leurs habitats, ainsi qu'à conserver les ressources génétiques végétales du ramin à Sumatra et au Kalimantan en Indonésie, les boutures prélevées sont actuellement en période d'acclimatation pendant 2 à 3 semaines avant d'être transplantées sur le terrain. Environ 320 boutures issues du District forestier d'Ogan Komering Ilir (OKI) et 970 de Tumbang Nusa ont ainsi été cultivées, sachant que des racines se sont formées sur 90% d'entre elles. La coopération avec les Centres de production de semences (BPTH) du Sud Sumatra et du Sud Kalimantan a été amorcée. Ces deux institutions, qui disposent de pépinières, ont été chargées de produire le matériel de plantation. En outre, le Centre régional de recherche (BPK) du Sud Kalimantan avait collecté des pousses sauvages de ramin afin de repeupler le verger clonal de Tumbang Nusa à l'aide de ses fonds propres dans le cadre de la pérennisation de cette activité.

Malaisie

Multiplication in vitro de Gonystylus bancanus (ramin) au Sarawak

Démarrée en octobre 2012, la mise en œuvre de cette activité est prévue s'achever en septembre 2013. Afin de réaliser son objectif général consistant à mettre en place des protocoles efficaces pour créer une culture axénique (libre de toute contamination) de *G. bancanus* au moyen de matériel de plantation cultivé en champ, ainsi que des protocoles de régénération in vitro de *G. bancanus* au moyen de l'organogénèse directe à l'aide d'explants axéniques, l'activité a donné lieu à des missions sur le terrain à Lingga et Sri Aman pour le suivi de la phénologie, la collecte de semis naturels et l'arcure de gaules. Quarante sauvageons au total ont été collectés et mis en pot dans la pépinière pour se renforcer moyennant un taux de survie de 75%. Dans la pépinière, les semis naturels ont été vaporisés quotidiennement à l'aide de Manzoceb au titre du traitement préalable à la stérilisation de surface. Dix sauvageons en tout ont été plantés dans le verger clonal (zone sans tourbe) de Semengoh et 37 gaules ont été arquées à Lingga pour induire la formation de pousses épicormiques qui serviront de sources d'explants pour les travaux de culture de tissus. Si les résultats ont été favorables, le nombre de bourgeons épicormiques obtenu n'a toutefois pas été satisfaisant.

Emploi de l'ADN pour identifier les essences de Gonystylus et l'origine géographique de leur bois au Sarawak

Démarrée en octobre 2012, cette activité est prévue s'achever en septembre 2013. Afin de réaliser son objectif consistant à mettre au point une base de données moléculaires

du ramin servant à identifier les essences et leur origine géographique au Sarawak, et à mettre au point un protocole d'extraction de l'ADN du bois de ramin, l'activité a terminé de recenser la répartition du ramin au Sarawak sur la base des informations de l'Herbarium Sarawak et de la base de données BRAHMS. En décembre 2012, on a collecté des échantillons de ramin dans la forêt surexploitée en amont du fleuve Balui, où l'on a prélevé au total 10 échantillons de feuilles et bois. Les premiers travaux ont également débuté en vue de mettre en place les procédures de conservation des échantillons, de tester et modifier le protocole d'extraction à partir de la méthode CTAB et du Kit d'extraction *DNeasy* (Qiagen), et de sélectionner des marqueurs microsatellitaires et les amorceurs de l'ADN du chloroplaste en prévision du criblage.

Amérique latine

Brésil

L'acajou à grandes feuilles (Swietenia macrophylla) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts

Depuis la publication du précédent Bulletin (n° 2-1 d'octobre 2012), l'équipe de recherche est retournée sur zone dans le sud-est du Pará en novembre-décembre 2012 pour recompter les populations d'acajou sur une surface de 2750 ha au total. Plus de 400 acajous adultes ont ainsi été recomptés afin de déterminer leur taux de survie, la croissance de leur diamètre, leur production fruitière et la phénologie de leur couronne; tandis que plusieurs milliers de plants naturels spontanés ou plantés à titre expérimental ont été recomptés pour définir leur taux de survie et leur croissance.

Durant la prochaine saison sur le terrain en 2013, de nouvelles initiatives de recherche exploreront les historiques des sites et populations d'acajou au moyen de techniques dendrochronologiques.

L'équipe a terminé l'interface en espagnol du *Modèle de croissance et de rendement de l'acajou à grandes feuilles* (http://www.swietking.org/model-applet.html), traduit par «*El Modelo de Crecimiento y Rendimiento de la Caoba*» (http://www. swietking.org/spanis-model.html). Le mode d'emploi (*Manual del Usuario*) indiquant comment exploiter le Modèle a également été intégralement traduit en espagnol et peut être téléchargé sur notre page Internet. Un atelier de formation à l'emploi du Modèle et à son adaptation aux populations locales et aux conditions de croissance sur place est prévu. Le lieu et la date seront fixés ultérieurement.

Le site Internet *Big-leaf Mahogany in Brazil & South America* (http://www.swietking.org/index.html) fait actuellement l'objet d'une mise à jour complète, notamment sa rubrique «*Management*» (http://www.swietking.org/management.html). D'ici à la fin de février, on devrait pouvoir y consulter des cartes interactives affichant tous les sites sur zone et des informations spatiales sur les profils physiographiques et floristiques, en particulier sur le site principal de cette activité, Marajoara (voir http://www.swietking.org/more.html).

Plusieurs articles de recherche se rapportant à l'acajou sont actuellement examinés ou en préparation comme indiqué ci-après. On trouvera une liste complète des publications résultant des travaux de recherche appuyés par le Programme OIBT-CITES sur http://www.swietking.org/ourresearch.html.

Grogan J., Schulze M., Pantoja F., Vidal E., Lentini M., Valle D. (en cours d'examen) Enrichment planting of Big-leaf mahogany in logging gaps in Acre, Brazil. *Forest Ecology and Management*.

Grogan J., Loveless M. (en cours d'examen) Implications of flowering behavior for management of Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) in southeastern Amazonia, Brazil. *American Journal of Botany*.

Grogan J., Landis RM., Free C., Schulze M., Lentini M., Ashton MS. (en préparation) Big-leaf mahogany population dynamics and implications for sustainable international trade. Pour le *Journal of Applied Ecology*.

Free C., Grogan J., Landis RM., Schulze M., Lentini M. (en préparation) How much logging can Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) sustain? A simulation-based assessment for southeast Amazonia, Brazil. *Pour Ecological Applications*.

Grogan J., McKenna J., Schulze M., Free C., Galvão J., Ashton MS. (en préparation) Physiographic associations of Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) in southeastern Amazonia, Brazil. Pour le *Journal of Tropical Ecology*.

Grogan J., Loveless M., Free C., Landis RM., Schulze M. (en préparation) Management implications of fruiting behavior by Big-leaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) in southeastern Amazonia, Brazil. Pour *l'American Journal of Botany*.

Norghauer JM., Free C., Malcolm JR., Thomas SC., Grogan J. (en préparation) Predation and herbivory drive distance- and density-dependent seedling recruitment of a Neotropical emergent tree: the evidence from spatial models. Pour *Ecology Letters*.

Écologie et sylviculture de l'acajou (Swietenia macrophylla King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne

Démarrés en mars 2009, les travaux de cette activité sur le terrain se sont achevés en décembre 2012. Le retard dans la mise en œuvre est imputable à la délivrance des permis d'exploitation et aux intempéries. Ses principaux objectifs consistaient à: i) déterminer les meilleures pratiques sylvicoles permettant une gestion pérenne de l'acajou au sein des forêts naturelles de l'Amazonie brésilienne; et ii) contribuer à améliorer la réglementation brésilienne sur la gestion des espèces d'acajou (Instruction normative n° 7 du 22 août 2003). L'activité a été divisée en deux étapes: l'Étape I qui a recouvert tous les travaux préalables à l'exploitation, à savoir l'inventaire intégral d'une surface de 1 620 ha, la coupe annuelle, la préparation des cartes du matériel sur pied, la planification de l'extraction, la création et l'évaluation de huit parcelles permanentes d'échantillonnage et de 20 parcelles de régénération, et les opérations d'extraction. L'Étape II – qui a été retardée comme indiqué précédemment – se composait des activités postérieures à l'extraction; à savoir la réévaluation des parcelles de régénération,



Le bambou (*Guadua* spp.) constitue une entrave considérable pour la régénération naturelle de l'acajou dans l'État d'Acre (Brésil).
Avec l'aimable autorisation de: Jose Natalino Silva

le second mesurage des parcelles permanentes d'échantillonnage et la collecte de spécimens servant à identifier les arbres. Toutes les données recueillies sur le terrain au cours de ces deux Phases ont été numérisées et sont actuellement traitées et analysées. Le rapport final de projet devrait être finalisé d'ici à la mi-2013. Les principaux résultats disponibles jusqu'à présent sont: i) le bambou (*Guadua* spp.) constitue une entrave considérable à la régénération naturelle de l'acajou et, à ce titre, les recherches sur son contrôle au titre de traitement sylvicole revêtent une importance primordiale pour la sylviculture de l'acajou en forêt naturelle au Brésil; ii) la sylviculture de l'acajou en forêt naturelle devrait également envisager la plantation d'enrichissement dans les trouées afin d'améliorer la production d'acajou; et iii) les graines d'acajou peuvent se disperser jusqu'à 200 m de leurs arbres parents bien que la densité des plants décroisse proportionnellement à l'augmentation de la distance.

Quatre étudiants de licence ont été formés dans le cadre de cette activité, un article a été soumis à une revue scientifique et un mémoire de mastère scientifique est en préparation.

Pérou
Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de cèdre au Pérou
Il existe actuellement au Pérou une réglementation visant à fixer les paramètres destinés à assurer la régénération des espèces et à réserver un pourcentage d'arbres exploitables qui serviront de semenciers. Toutefois, plus d'une décennie s'est écoulée depuis l'approbation des unités d'exploitation sans que l'on connaisse la réponse des espèces à ces interventions ni que l'on sache si le rétablissement après extraction offrira effectivement le matériel requis en quantité et qualité suffisantes pour les futurs prélèvements. Au vu de quoi, cette activité vise à évaluer le rétablissement des espèces d'acajou (*Swietenia macrophylla* King.) et de cèdre (*Cedrela* spp.) dans les zones permanentes de forêt de production où intervient l'extraction de ces espèces (région amazonienne au sud du Pérou). Son développement nécessite que l'on compile et systématise des informations secondaires telles que Plans généraux d'aménagement forestier ou Plans annuels d'activité et inventaires, et que l'on recueille des informations de base dans les concessions forestières de la région de Madre de Dios où sont extraites ces espèces. Dans les aires de conservation (zones témoins), il sera également nécessaire d'évaluer les semenciers et la régénération naturelle.

Les premiers travaux menés sur zone vers la fin de 2012 ont permis de rectifier la méthodologie proposée et d'obtenir des résultats préliminaires. Ils ont indiqué que les arbres évalués pour les deux espèces présentes présentaient des caractéristiques externes adéquates justifiant qu'on les désigne semenciers et que la densité de la régénération naturelle actuelle était élevée dans les zones d'intervention présentant des trouées dans la canopée provoquées par les opérations d'exploitation forestière. D'ici le milieu de l'année 2013, deux travaux supplémentaires seront menés sur le terrain au sein de différentes unités d'exploitation forestière de la région de Madre de Dios dans le but d'élargir le champ d'échantillonnage et d'examiner le taux de rétablissement des deux espèces dans la région sud du pays.



Régénération du cèdre au Pérou.
Avec l'aimable autorisation de: Carlos Garnica



Initiatives/événements récents

Réunion internationale sur la gestion durable des forêts au sein de la CITES
Du 8 au 10 janvier 2013 au Harris Hotel à Bali (Indonésie)
Par Nandang Prihadi[1]. Les photos sont publiées avec l'aimable autorisation de la Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature (PHKA), Ministère indonésien de la foresterie.

Introduction
Une réunion internationale se rapportant à la gestion durable des forêts au sein de la CITES a été organisée du 8 au 10 janvier 2013 au *Harris Hotel* à Bali (Indonésie) par l'Organe de gestion CITES pour l'Indonésie et le Ministère de la foresterie en collaboration avec l'OIBT et le Secrétariat de la CITES. Il s'agissait de partager les expériences menées afin de faire en sorte que le commerce international des essences forestières inscrites à la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation dans le cadre du Programme OIBT-CITES.

Une centaine de participants représentant dix pays (Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo, Madagascar, Bolivie, Brésil, Guatemala, Pérou, Malaisie et Indonésie) ainsi que des représentants de l'OIBT et du Secrétariat de la CITES, les Coordonnateurs régionaux pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie, et des personnes du secteur privé et d'ONG ont assisté à cette réunion fructueuse.

Lors de la session d'ouverture, M. Steve

1 Directeur adjoint de la Direction de la conservation de la biodiversité et Directeur général de la PHKA – l'Organe de gestion CITES en Indonésie –, Ministère de la foresterie (MoF), Indonésie.

Johnson (OIBT) et Mme Milena Sosa Schmidt (Secrétariat de la CITES) ont souhaité la bienvenue aux participants. La réunion a été officiellement ouverte par M. Novianto Bambang Wawandono au nom du Directeur général de la PHKA, qui est également l'Organe de gestion CITES en Indonésie. Tous ont rappelé aux participants qu'il était très important de partager nos expériences en matière de gestion des essences forestières inscrites à la CITES et d'avoir une meilleure compréhension de son application.

Le 3e jour, cette rencontre qui se déroulait au *Harris Hotel* à Bali, s'est enrichie de plusieurs présentations et discussions réparties dans le cadre des trois sessions techniques, à savoir: i) Séance d'introduction sur le Programme OIBT-CITES destiné à faire en sorte que le commerce des essences forestières inscrites à la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation, comportant des articles présentés par 2 personnes ressources; ii) Vue d'ensemble du Programme OIBT-CITES en Afrique, Asie et Amérique latine. À cette occasion, les participants ont pu avoir des informations relayées par 14 intervenants des 3 régions, à savoir l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie; et iii) Les technologies de traçabilité du bois qui ont été abordées compte tenu de l'importance qu'on leur accorde pour améliorer le commerce durable et la gestion des essences forestières. Quatre personnes ressources y ont également présenté leurs articles.

Suite aux séances techniques rehaussées par divers articles et les discussions en séance plénière, les participants ont également abordé, dans le cadre de groupes de travail, les lacunes identifiées dans les travaux du Programme OIBT-CITES jusqu'à présent, les enseignements dégagés et les activités de suivi, dont les récentes espèces ciblées et les nouveaux axes de travail et activités. Ces groupes de travail ont ensuite présenté leurs résultats et recommandations en séance plénière.

Résultats de la Réunion
Au nombre des résultats obtenus jusque récemment dans le cadre du Programme OIBT-CITES, on citera: le rapport d'ACNP pour *Pericopsis elata* au Cameroun et au Congo; la détermination du quota d'exportation de *Swietenia macrophylla* au Pérou et la mise en place de parcelles d'échantillonnage destinées à fournir des informations fiables sur la croissance de l'acajou et du cèdre, ainsi que leur réponse aux impacts; les missions du Secrétariat de la CITES (par ex. au Pérou); le mesurage et l'analyse en continu des plus anciennes parcelles d'échantillonnage permanentes de *Swietenia Macrophylla* (démarrées en 1997) au Brésil; le développement d'une base de données génétiques sur le ramin au Sarawak (Malaisie); la reprise des exportations de *Prunus africana* en provenance du Cameroun et de RDC; les propositions d'inscription d'essences forestières menacées de Madagascar; et les Directives d'évaluation pour l'établissement d'un avis de commerce non préjudiciable (ACNP) se rapportant au ramin.

Concernant le dossier des technologies du bois, la réunion a noté que le marquage et les technologies de traçabilité du bois pouvaient permettre d'améliorer la vitesse avec laquelle les pays partagent les renseignements sur l'application de la législation. On a également observé que le niveau de technologie utilisé doit être approprié à chaque pays/filière et qu'il était nécessaire de renforcer les capacités de manière adéquate afin d'assurer la pérennisation et l'appropriation du système au niveau local au terme d'une phase pilote.

La réunion a également permis d'identifier les lacunes et leçons tirées de même que les résultats et issues de la Phase I du Programme OIBT-CITES, y compris des suggestions et recommandations, de même que les priorités et les cibles des activités à mettre en œuvre durant la Phase II du Programme.

Remerciements
Les participants ont exprimé leur appréciation et leur gratitude à l'égard du Gouvernement indonésien qui a accueilli la réunion, ainsi qu'aux Secrétariats de la CITES et de l'OIBT pour leur concours à la mise en œuvre du Programme. Ils ont aussi remercié les pays donateurs, à savoir l'UE, les États-Unis, la Norvège, l'Allemagne, les Pays-Bas, et le secteur privé, et leur ont exprimé toute leur reconnaissance.



Événements à venir

Seixième Réunion de la Conférence des Parties à la CITES
La Seixième Réunion de la Conférence des Parties à la CITES (CoP-16) se tiendra à Bangkok du 3 au 15 mars 2013. La CoP-16 examinera les propositions de modification des Annexes I et II. Une manifestation sur le Programme OIBT-CITES sera organisée le 8 mars 2013 en marge de la CoP-16.

Les documents se rapportant à cette réunion peuvent être téléchargés sur http://www.cites.org/eng/cop/16./doc/index.php

Quarantième anniversaire de la CITES
La célébration du 40e anniversaire de la CITES le 3 mars 2013 sera suivie de la 16e Réunion de la Conférence des Parties (CoP-16), qui se tiendra aux mêmes lieux du 3 au 15 mars 2013.

Septième Réunion du Comité consultatif du Programme OIBT CITES
La septième Réunion du Comité consultatif (CC) du Programme OIBT-CITES se tiendra à Bangkok (Thaïlande) le 7 mars 2013, concomitamment à la Seixième Réunion de la Conférence des Parties. Le rôle du CC est d'examiner les progrès accomplis, d'évaluer les lacunes et d'orienter les Coordonnateurs régionaux concernant la mise en œuvre des activités dans le cadre du Programme OIBT-CITES. Le CC se compose de représentants des Secrétariats de l'OIBT et de la CITES, des gouvernements qui contribuent des fonds au Programme, des pays ciblés, ainsi que des groupes consultatifs de l'OIBT pour le commerce et la société civile respectivement. L'ordre du jour de la 7e Réunion du CC est le suivant:

- Remarques d'ouverture par la CITES et l'OIBT, désignation du président/rapporteur, adoption de l'ordre du jour et présentation des participants en personne.
- Brève revue des activités du Programme en cours:
  - i) Activités en cours dans les pays
  - ii) Activités en instance dans les pays
  - iii) Ateliers régionaux/internationaux
  - iv) Coordonnateurs régionaux: évaluation de la performance, durée des contacts, localisation
  - v) Trousse d'outils – vue d'ensemble et rapport d'avancement
  - vi) Autre (dont relations publiques)
- Présentation de la situation au Nord Kivu concernant *Prunus africana* par un représentant de la RDC
- Finances du Programme
- Autres points
- Clôture de la réunion



Article

La contribution de résumés d'articles pertinents émanant de revues scientifiques ou autres publications est la bienvenue dans ce Bulletin.

«Évaluation de la présence totale de phénols et produits d'extraction du bois d'acajou par spectroscopie proche infrarouge (NIRS)»

Auteurs: Allan Ribeiro da Silva[1], Tereza Cristina Monteiro Pastore [2]*, Jez Willian Batista Braga[1], Fabrice Davrieux[3], Esmeralda Yoshiko Arakaki Okino[2], Vera Teresinha Rauber Coradin[2], José Arlete Alves Camargos[2], et Alexandre Gustavo Soares do Prado (*In memoriam*)[1]

Résumé

La résistance du bois d'acajou à la décomposition varie d'un niveau élevé à modéré. Les produits d'extraction du bois, principalement dus à la présence de composés phénolés, sont liés à la durabilité naturelle du bois. Nous avons employé la technique de spectroscopie proche infrarouge (NIRS) combinée à une analyse à variables multiples pour évaluer les matières extractibles et les phénols dans 41 échantillons d'acajou sous forme de poudre. La quantité de produits d'extraction solubles dans l'eau chaude a été déterminée et la teneur en phénols totaux mesurée au moyen d'un réactif colorimétrique Folin-Denis. Nous avons mis au point des modèles utilisant les données NIRS pour chacune des deux variables. Les résultats obtenus indiquent que la NIRS peut être un outil utile pour procéder à une rapide évaluation de la teneur en produits d'extraction et de la quantité totale de composés phénoliques dans le bois d'acajou. Grâce à cette méthode, nous avons pu projeter les propriétés intéressantes moyennant une marge d'erreur inférieure à 10% et détecter les échantillons présentant une concentration minimale en produits d'extraction et en composés phénoliques totaux égale à 2,4% chacun.

Mots clés: contenu en produits d'extraction; acajou; NIRS; teneur en composés phénoliques totaux.

[1] Institut de chimie, Université de Brasilia, Brasília, DF, Brésil
[2] Laboratoire des produits forestiers, Service forestier brésilien, Brasilia, DF, Brésil
[3] Centre international de recherche agronome pour le développement, CIRAD-UMR Qualisud, Montpellier, France

Principal auteur de l'étude: *Laboratório de Produtos Florestais, Serviço Florestal Brasileiro*, SCEN trecho 2, Bloco D 70818900, Brasilia, DF, Brésil. Courriel: tereza.pastore@florestal.gov.br

Note: Cet article a été publié dans *Holzforschung*, Vol. 67, pp. 1–8, 2013 • Copyright © par Walter de Gruyter • Berlin • Boston. DOI 10.1515/hf-2011-0207

Suivi du Programme

Afin d'accroître la transparence du Programme OIBT-CITES, chaque Coordonnateur régional compétent assure un suivi régulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine. On procède également à un suivi externe à mi-parcours et à une évaluation a posteriori conformément aux dispositions de l'accord de subvention passé avec la CE et au règlement et procédures de l'OIBT en la matière.

Dans ce contexte, le Coordonnateur régional pour l'Asie, M. Thang Hooi Chiew, a mené une mission de suivi à Jakarta (Indonésie) les 12 et 13 novembre 2012 afin, entre autres, de suivre les progrès de la mise en œuvre de l'activité *Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques* qui est en cours. Ce suivi recouvrait le recrutement du personnel financé dans le cadre de l'activité; la préparation de la *Réunion internationale sur la gestion durable des forêts au sein de la CITES* prévue à Bali (Indonésie) du 8 au 10 janvier 2013, notamment concernant son projet d'ordre du jour et le budget proposés, de même que le lieu de la Réunion; et l'utilité et les répercussions des activités mises en œuvre en Indonésie dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES (2007-2011). En outre, on a discuté du statut des 3 activités ci-après qui avaient été soumises à l'OIBT pour examen et approbation, à savoir *Renforcement des capacités concernant les techniques de reproduction des plants et sensibilisation à l'application de la CITES, et feuille de route du ramin; Encourager la conservation des ressources génétiques végétales des espèces Aquilaria et Gyrinops en Indonésie; et Gestion des plantations de bois d'Agar en Indonésie*. Les types d'activités qui bénéficieraient d'une assistance dans le cadre de la Phase II du Programme OIBT-CITES (2012-2015) ont également été abordés.



Contacts:

OIBT - Steven Johnson, Coordonnateur pour l'OIBT – johnson@itto.int

Kanako Ishii, Assistante du Programme – ishii@itto.int

CITES - Milena Sosa Schmidt, Coordonnatrice pour la CITES – milena.schmidt@cites.org

Coordonnateur régional pour l'Afrique – Jean Lagarde Betti – lagardebetti@yahoo.fr

Coordonnateur régional pour l'Asie – Thang Hooi Chiew – hcthang@streamyx.com

Coordonnateurs régionaux pour l'Amérique latine – Ivan Tomaselli – itomaselli@stcp.com.br et

Sofia Hirakuri – shirakuri@stcp.com.br

Les lecteurs peuvent télécharger ce Bulletin d'information sur http://www.itto.int/cites_programme. N'hésitez pas à transmettre aux adresses indiquées ci-dessus vos éventuelles suggestions concernant la manière d'améliorer cette publication ou des thèmes que vous souhaiteriez y voir traiter.